

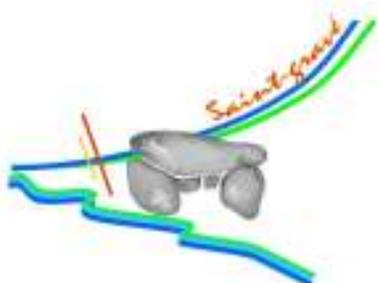
COMMUNE DE SAINT-GRAVE

REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 25 juin 2020

PROCES VERBAL DE SEANCE

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10



L'an deux mil vingt, le vingt cinq juin, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 16 juin s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances à la mairie, sous la présidence de Dominique BONNE.

Etaients présents : Dominique BONNE – AUTRAN Thierry – BROHAN Paul – DRUGEON Marie-Christine GAUCHER Aline – LE CARS Yannick – MANHÈS Christine – MONNIER Régis – PIQUET Joseline – POSSEME André.

Secrétaire de séance : Paul BROHAN

En raison de la situation exceptionnelle liée au Covid-19 la séance se déroule en public restreint.



Après correction apportée sur le PV du 23 mai 2020, les procès verbaux des 23 et 28 mai sont approuvés à l'unanimité.

En début de séance, Dominique BONNE apporte une réponse après la réunion du 11 juin dernier qu'il a eu avec certains membres du conseil. Aucune démission n'est envisagée ni de la part des adjoints, ni de lui-même.

Du fait des cinq démissions reçues lors du précédent conseil, la commune perd le tiers de ses membres, et conformément à l'article L258 du code électoral la commune doit procéder à des élections municipales partielles complémentaires à l'effet d'élire 5 conseillers municipaux qui seront organisées en septembre prochain.

2020_06_01 : MODIFICATION DES DELEGATIONS ADJOINTS

Il convient de rapporter la délibération n° 2020_05_02b concernant les délégations consenties à chaque adjoint.

Monsieur le Maire propose de modifier leur délégation comme suit :

Mme MANHÈS Christine – 1^{ère} adjointe en charge de : urbanisme – voirie – environnement – chemins – personnel – ressources humaines ;

M. LE CARS Yannick – 2^{ème} adjoint en charge de : travaux bâtiments publics – commerce, sports, loisirs ;

Mme GAUCHER Aline – 3^{ème} adjointe en charge de : affaires sociales / aînés (ancien CCAS), scolaire et périscolaire – associations – tourisme et communication.

L'arrêté de chaque adjoint sera donc modifié comme ci-dessus.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de valider les délégations à chacun des adjoints comme ci-dessus.

CREATIONS ET ELECTIONS DELEGUES AUX COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil municipal doit désigner des délégués pour les différentes commissions (annexe 1). Ces commissions sont chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit à l'initiative de l'un de ses membres.

Le point sera reporté sur un prochain conseil après les élections partielles.

2020_06_02 : ELECTIONS DELEGUES SIAEP de QUESTEMBERT

La commune va adhérer au SIAEP de Questembert au titre de la compétence obligatoire « Etude du projet d'alimentation en eau potable, réalisation des travaux et l'exploitation du service d'eau » et au titre de la compétence optionnelle « assainissement non collectif » à partir du 1^{er} janvier 2021.

Il convient de désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

Titulaires : D. BONNE – C. MANHÈS

Suppléante : A. GAUCHER

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de désigner les membres siégeant au SIAEP de Questembert comme ci-dessus.

2020_06_03 : PRIX REPAS FAMILLES RENTREE SCOLAIRE 2020/2021-VALIDATION REGLEMENT INTERIEUR

Le tarif actuel fixé par le Conseil Municipal sur le prix du repas par les familles est de 3.20 € le repas. (depuis rentrée 2017/2018 - gratuité des repas pris par le personnel ainsi que les bénévoles, le cas échéant) encadrant les enfants lors des repas.

Au vu de l'analyse financière de la cantine faite pour la période de septembre à mai 2020, et après la réunion d'adjoints, il est proposé de conserver les tarifs identiques à l'année précédente. Le règlement intérieur est validé lors de la séance (annexé).

L'ensemble du Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire le prix du repas des familles, soit : 3.20 € le repas, et valide le règlement intérieur annexé.

2020_06_04 : RECONDUCTION LIGNE DE TRESORERIE

La ligne de trésorerie arrivant à échéance fin juillet, il a été consulté trois établissements bancaires : la Caisse d'Epargne, Crédit Agricole (établissement bancaire qui détient le contrat actuel) et le CMB.

Au vu des résultats, la meilleure offre est retenue :

CREDIT AGRICOLE

Montant accepté : 80 000 euros

Durée : 1 an

Intérêts trimestriels

Montant minimum de tirage et remboursements : 5 000.00 euros

taux Euribor : 3 mois + 0.91 % (index mai 2020= - -0.273 %) = 0.64 %

frais de dossier 0.15 % du montant emprunté – payable en 1 fois à la mise en place = 120 €

commission d'engagement : Néant

commission de non-utilisation : néant

L'ensemble du Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **de retenir l'offre ci-dessus,**
- **autoriser le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.**

CONVENTION CONTRAT PEC

L'ancienne municipalité en décembre 2019 avait décidé, pour le remplacement des agents techniques qui partent à la retraite en même temps début 2022, de prendre une personne en contrat d'apprentissage dans le cadre d'un contrat PEC (Parcours emploi compétence).

Ce contrat est pris en charge à 50 % du smic horaire brut, pour 20 h minimum, contrat d'un an renouvelable. Une convention sera établie entre la commune et le pôle emploi. Les contrats PEC avait été suspendus en début d'année, à ce jour des crédits ont été réouverts. Sur trois candidatures, une seule rentre dans le cadre de ce contrat.

Ce point est donc reporté sur un conseil ultérieur.

2020_06_05 : AVANCEMENT DE GRADE D'UN AGENT – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur Jean-Luc POSSÉMÉ a reçu un avis favorable de la CAP du centre de gestion pour une promotion interne pour l'accès au grade d'agent de maîtrise par la voie de choix à compter du 1^{er} juillet 2020.

Dans le cas où le conseil se positionnerait favorablement, il conviendra de modifier le tableau des effectifs en créant le poste concerné et supprimant le poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe comme indiqué ci-dessous.

- Suppression au 1^{er} juillet 2020 du poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe suite nomination de M. Jean-Luc POSSÉMÉ au poste d'agent de maîtrise,
- Création au 1^{er} juillet 2020 du poste d'agent de maîtrise.

Les membres du Conseil Municipal décide à la majorité (Pour : 8-Contre : 1-Abstention : 1) de :

- **valider la promotion de Monsieur POSSÉMÉ au grade d'Agent de maîtrise à compter du 1^{er} juillet ;**
- **modifier le tableau des effectifs comme annexé.**

2020_06_06 : AVENANTS COMMERCE

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du commerce, des travaux supplémentaires font l'objet d'avenants

- Entreprise CGB lot 1 - gros œuvre : montant initial de 225 461.43 € HT + Avenants 26 797.20 €, fait l'objet d'un autre avenant d'un montant de 3 350 euros HT qui correspond à la modification de l'ouverture du TGBT.
- Entreprise BOSCHER LEROY - lot 9 : Électricité : montant initial de 45 675.66 € HT, fait l'objet d'un avenant supplémentaire de 962.22 € HT demande d'éclairage extérieur + enseigne par les élus.

Ce qui porte le marché total entreprises à 627 386.09 € HT.

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, (Pour : 6/Contre : 2/ Abstentions : 2) :

:

- **Valident les montants désignés comme ci-dessus ;**
- **Autorisent Monsieur le Maire à signer les avenants et tous documents s'y rapportant.**

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant clos, la séance
est clôturée à 23h10 heures
après avoir délibéré sur les points numérotés
de 2020_06_01 à 2020_05_06

T. AUTRAN	D. BONNE	P. BROHAN
F. DEPEIGE Démission	M.-C. DRUGEON	A. GAUCHER
C. GUEHO Démission	D. GUILLERON Démission	Y. LE CARS
C. LOYER Démission	C. MANHÈS	R. MONNIER
J. PIQUET	A. POSSEME	C. THIBERVILLE Démission